

Sous la responsabilité de la commission de ski nordique **Skibec**, le **Circuit JH Lamontagne Sports** est le circuit régional de compétition en ski de fond pour les régions de Chaudière-Appalaches et de Québec.

1. Courses

Chaque saison, le circuit présente un calendrier de 5 courses de styles classique et libre. Le nombre de courses dans chaque style est alterné chaque saison, 3 libres et 2 classiques une année, 2 libres et 3 classiques l'année suivante. Les courses sont organisées par les clubs régionaux (Subway du Moulin, La Balade, Hus-Ski, Castor-Kanik et Club Nordique Mont Saint-Anne).

2. Éligibilité

Toutes les courses du circuit sont sanctionnées par Ski de fond Québec. Elles sont ouvertes aux compétiteurs de tout âge, de tout calibre, provenant de toute région. Les compétiteurs doivent détenir une licence de Ski de fond Québec. Des licences d'un jour sont disponibles sur place lors des compétitions.

3. Catégories

Pour 2011, le circuit JH Lamontagne applique le modèle qui est utilisé par Ski de Fond Québec pour le circuit provincial. Le tableau ci-dessous présente les catégories.

Catégorie Fille	Année de Naissance	Catégorie Garçon	Année de Naissance
Atome fille	2003 - 2006	Atome garçon	2003 - 2006
AF1	2005 - 2006	AG1	2005 - 2006
AF2	2004	AG2	2004
AF3	2003	AG3	2003
Pee wee fille	2000 - 2003	Pee wee garçon	1999 - 2002
PF1	2002 - 2003	PG1	2002
PF2	2001	PG2	2001
PF3	2000	PG3	2000
		PG4	1999
Midget fille	1998 - 2000	Midget garçon	1997 - 1999
MF1	1999 - 2000	MG1	1998-1999
MF2	1998	MG2	1997
Juvenile fille	1996 - 1998	Juvenile garçon	1996 - 1997
JVF1	1997 - 1998	JVG1	1996 - 1997
JVF2	1996		
Junior (B) fille	1994 - 1996	Junior (B) garçon	1994 - 1995
JBF1	1995-1996	JBH1	1995
JBF2	1994	JBH2	1994
Junior (A) femme	1992 - 1994	Junior (A) homme	1992 - 1994
JAF1	1993 - 1994	JAH1	1993 - 1994
JAF2	1992	JAH2	1992
Senior dame	1991 - 1981	Senior homme	1991- 1981
Senior U23 F	20 à 22 ans	Senior U23 H	20 à 22 ans
Senior F	23 à 30 ans	Senior H	23 à 30 ans
Maître dame	1980 et avant	Maître homme	1980 et avant
Maître F 1	31 à 40 ans	Maître H 1	31 à 40 ans
Maître F 2	41 à 50 ans	Maître H 2	41 à 50 ans
Maître F 3	51 à 60 ans	Maître H 3	51 à 60 ans
Maître F 4	61 à 70 ans	Maître H 4	61 à 70 ans
Maître F 5	71 ans et +	Maître H 5	71 ans et +

4. Frais d'inscription

Les frais d'inscription aux courses sont de

- 8.00\$ pour les membres des clubs du circuit dans les catégories d'Atome à Junior;
- 10.00\$ pour les membres des clubs du circuit dans les catégories Senior à Maître

- 15.00\$ pour tous les autres participants.

S'ajoutent, au besoin, les frais de licence d'un jour et des frais de 10.00\$ pour chaque inscription en retard (voir point 5).

5. Inscriptions et remise des dossards

Les inscriptions sont acceptées jusqu'à 21 h le mercredi précédant la course. Les inscriptions se font suivant les modalités indiquées sur l'avis de course envoyé à chaque club et affiché sur le site de Skibec (www.skibec.ca). Passé ce délai, des frais de 10.00\$ seront exigés pour chaque inscription additionnelle.

Aucune inscription n'est acceptée le matin même de la course.

Pour tous les membres des clubs du circuit possédant leurs licences SFQ, les dossards sont remis en lots à une seule personne responsable pour chaque club. Le montant total correspondant aux nombres d'inscriptions reçues est payé par chèque le matin de la course et ce peu importe si les athlètes sont présents ou pas.

Tous les autres participants paient individuellement leur inscription à la réception de leur dossard.

6. Les départs

Lors des courses avec départs individuels, l'ordre des départs est déterminé par tirage au sort et la liste est affichée dans l'heure précédant la course.

Lors des départs de masse, les compétiteurs sont placés sur les premières lignes en fonction de leurs rangs au cumulatif de la saison en cours. Les compétiteurs non inscrits au cumulatif sont placés aléatoirement sur les lignes suivantes.

7. Médailles et certificats

Selon le nouveau modèle de catégorisation mise en place, il y aura remise de médailles pour les trois premiers de chaque catégorie. De plus, pour les catégories Atome à Junior, un certificat sera remis au premier de chaque sous-catégorie.

En cas d'absence d'un récipiendaire, la médaille ou le certificat sera remis à un représentant du club.

8. Classement cumulatif

Le Circuit JH Lamontagne Sports étant le circuit de compétition des régions de Québec et Chaudière-Appalaches, seuls les résidants de ces deux régions incluant les indépendants, et les non résidants qui sont membres d'un des clubs du circuit participent au classement cumulatif. Les résultats des compétiteurs provenant de l'extérieur de ces régions et qui ne sont pas membres d'un club du circuit ne sont pas considérés lors du calcul des pointages.

Les pointages sont exprimés en pourcentages et calculés de la façon suivante pour chaque catégorie:

$$\frac{\text{Temps du premier athlète éligible au cumulatif}}{\text{Temps de chaque athlète}} \times 100$$

Le résultat de fin de saison est obtenu en additionnant, pour chaque athlète, les 4 meilleurs résultats sur 5 (3 meilleures sur 4 s'il devait y avoir une annulation de course). Pour la catégorie Atome, les 3 meilleurs résultats (ou 2 si annulation d'une course), serviront à calculer le résultat final.

En fin de saison, pour les catégories atome à junior A, un trophée sera décerné à chaque athlète qui termine la saison en tête du cumulatif dans sa catégorie. Ce trophée demeure la propriété du circuit et doit lui être remis à la fin de la saison suivante.

Les 3 premiers de ces mêmes catégories recevront une plaque commémorative ou l'équivalent.

Tout compétiteur devra avoir complété au moins 3 courses (2 pour la catégorie Atome) pour être éligible à un trophée ou une plaque.

9. Coupe JH Lamontagne Sports

Un classement cumulatif par équipe est établi en additionnant les points inscrits au cumulatif individuel par tous les membres en règle de chaque club (catégories atome à maîtres) et par leurs membres du volet Jackrabbit (les parents indépendants peuvent aussi courir pour le club de leur(s) enfant(s)). **Pour l'année en cours, seulement la moitié des points des classes Maîtres seront retenus pour le cumulatif par équipe. Ce changement a été apporté afin de favoriser les points récoltés par les plus jeunes.**

En fin de saison, le club ayant obtenu le plus grand nombre de points est déclaré « Club Champion » et se mérite la Coupe JH Lamontagne Sports.

10. Sélection pour les Jeux du Québec

Les Jeux du Québec ont lieu tous les 2 ans, lors des années impaires. En ski de fond, à partir de la saison 2008-2009, seules les catégories midget et juvénile y participeront.

Deux courses du calendrier servent de finales régionales des Jeux du Québec. Une finale est tenue dans chacune de nos deux régions, l'une en style classique et l'autre en style libre.

Trois garçons et trois filles de chaque région y seront sélectionnés dans chacune des catégories admissibles en fonction de leurs résultats cumulatifs des finales régionales.

En plus des médailles du Circuit JH Lamontagne, des médailles des Jeux du Québec sont décernées aux trois premiers de chaque région dans les catégories atome à junior A, garçons et filles.

Pour pouvoir présenter une délégation aux Jeux du Québec, chaque région doit avoir tenu une finale régionale l'année précédente. Ainsi, il y a des finales régionales même les années où il n'y a pas de Jeux du Québec.